



POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS



Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.		Départs de Saumur pour Tours.	
7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.	3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
4 — 35 — —	Express.	11 — 35 — —	Direct-Mixte.	7 — 52 minut. matin,	Omnibus.
3 — 57 — —	matin, Poste.	5 — 11 — —	soir, Omnibus.		
9 — 04 — —	Omnibus.	9 — 52 — —	Poste.		
Départ de Saumur pour Angers.					
1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.				

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois,	10 »	13 »
Trois mois,	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Toute la presse allemande commente ces paroles de M. de Bismark : « En présence d'une situation nouvelle dans notre vie constitutionnelle, le gouvernement continuera à avoir en vue les intérêts de l'Etat, comme dans toute autre. En ce sens, il considère comme un devoir de tenir à ce que la Constitution reste une vérité, dans les dispositions aussi qui règlent les droits de la couronne et de la Chambre des seigneurs. »

On se demande ce que le président du conseil a voulu faire entendre par cette déclaration. Constitutionnellement parlant, deux moyens seulement se présentent pour sortir de la crise : une dissolution de la Chambre des députés ou la démission du ministère. La couronne ne paraissant disposée à user d'aucun de ces deux moyens, il ne lui reste qu'à essayer de gouverner sans le concours de la Chambre basse, ce qui constitue une situation vraiment nouvelle, comme l'a dit M. de Bismark, mais ce qui ne saurait être que momentané.

Quelques journaux font observer que le vote de la motion présentée par M. le comte d'Arnim est un premier pas fait en dehors de la stricte légalité. D'après la constitution prussienne, la Chambre des seigneurs, comme notre Sénat, peut rejeter ou adopter les projets de loi qui lui sont envoyés de la Chambre des députés, mais non les amender. En rejetant le projet de budget, déjà voté par la Chambre basse, elle était dans son droit constitutionnel; mais en reprenant pour son compte le budget tel qu'il avait été présenté par le gouvernement, elle outre-passait son droit. Il est à remarquer que les ministres n'ont pas pris part à ce dernier vote.

Une vive émotion s'est produite dans Berlin aussitôt que le vote de la Chambre des seigneurs a été connu. Les diverses fractions de la Chambre des députés se sont réunies en conférence pour délibérer sur l'attitude qu'il conviendrait de prendre. Aucune décision n'a été adoptée dans cette réunion. Une séance générale était annoncée pour le 15.

Un message royal vient de déclarer close la session de la Chambre des députés de Prusse. Le dernier acte de cette assemblée a été une énergique protestation contre la résolution de la Chambre haute.

La séance finale du 13 octobre ne nous est encore connue que par les résumés télégraphiques; mais elle a amené les choses au point extrême. Un rapport a été rédigé séance tenante sur le vote de la Chambre des seigneurs, et ce vote, après lecture du rapport, a été déclaré, à l'unanimité et sans discussion, inconstitutionnel, nul et non avenue. On a en même temps rappelé au gouvernement que son devoir était de régler, conformément à la Constitution, les dépenses de l'année courante, et de ne pas dépasser les crédits accordés par la Chambre des députés.

C'est à ce moment que le message royal, prononçant la clôture, a été communiqué à la Chambre. Elle s'est séparée aux cris de : *Vive le roi ! vive la Constitution !* comme on criait en 1830 : *Vive le roi ! vive la charte !*

Le message exprime le regret que le budget de 1862 n'ait pu être fixé légalement; il reconnaît que le gouvernement va se trouver, sous ce rapport, en dehors des conditions prévues par la Constitution. « Mais, dit-il, le gouvernement ne peut oublier ses devoirs envers le pays, et c'est pour les remplir qu'il se croit autorisé, jusqu'à la fixation légale du budget, à faire les dépenses nécessaires au maintien de nos institutions et aux besoins du pays. » Le gouvernement espère, d'ailleurs, que ces dépenses seront sanctionnées plus tard par le Parlement. Un paragraphe du message, — à l'adresse, non de la Chambre, mais des Etats faisant partie du Zollverein, — dit que les principes économiques qui ont inspiré le traité de commerce conclu avec la France, serviront désormais de base à la politique commerciale de la Prusse.

Les dépêches de Berlin signalent l'émotion que ces graves incidents ne pouvaient manquer de produire. Après la clôture, il y a eu un conseil des ministres chez le roi, qui était arrivé le matin même de Cobourg.

Conflit entre la couronne et la Chambre des députés; conflit entre la Chambre des députés et la Chambre des seigneurs; résolutions contraires adoptées de part et d'autre avec la même unanimité; budget de 1862, voté par la Chambre basse, rejeté par la Chambre haute; le même budget, non réduit, adopté par celle-ci; budget de 1863 retiré; le gouvernement, condamné à faire des dépenses déclarées d'avance illégales; les Chambres, dans la session prochaine, placées forcément en face de faits accomplis; les diverses chances d'arriver à une entente épuisées; l'opinion publique émue, les passions excitées: tel est le bilan de la situation actuelle en Prusse.

(La France.)

Nous recevons de Berlin directement les informations suivantes :

On assure que le gouvernement prussien, pour sortir de la situation actuelle, aurait résolu de faire un appel à la nation.

Les députés, à l'avenir, seraient nommés par le suffrage universel direct. Chaque candidat devrait être domicilié dans la circonscription où il se présentera. Le vote aurait lieu dans chaque village.

On pense que le suffrage universel, consulté sous cette forme, donnera en Prusse une grande majorité aux candidats du gouvernement.

Ces mesures, arrêtées en principe, seraient mises à exécution après le retour à Berlin de M. de Bismark, attendu vers le 17 octobre à Paris, où il ne restera que trois jours. (Idem.)

On écrit de Leipzig, le 15 octobre :

Hier a eu lieu ici une réunion du parti de la Grande-Allemagne. Il a été décidé, sur la proposition de MM. Schfrath et Writke, que la déclaration suivante serait notifiée au congrès de Francfort :

« La réorganisation définitive de l'Allemagne, sans qu'aucune portion du territoire allemand puisse en être exclue, ne peut avoir lieu qu'avec une représentation nationale, nommée conformément à la loi électorale de l'empire allemand. »

Nous apprenons par une dépêche de Hombourg, du 15 octobre, que l'assemblée générale des actionnaires de l'établissement des jeux de Hom-

FEUILLETON.

EDMÉE

(Suite.)

XXVI. — LA PALINODIE.

Si jamais un pauvre cœur fut mis à la torture, ce fut bien celui de la mère Marie, par la cruelle enfant qu'elle avait élevée... Que dis-je? disputée à la mort, au péril de sa propre vie. — Comment lui dire ça, pensait la bonne vieille, en se rendant auprès de sa nièce. Par où commencer? Quelles raisons lui donner? Méchante enfant, me soumettre à une pareille épreuve, à mon âge, est-il Dieu possible! Mais le moyen de lui ôter son idée? Qui penserait ça, en la voyant passer dans la rue, les yeux baissés, comme une sainte vierge?... Elle, d'ordinaire si douce, si bonne au pauvre monde, aux bêtes, — à toute la nature, car, lorsqu'elle cueille une rose, peu s'en faut qu'elle ne demande pardon au rosier de la douleur qu'elle lui cause, — qu'elle croit lui causer, la mignonne, car les plantes ne souffrent pas quand on les coupe... sans cela, les forêts seraient de vrais champs de bataille... Mais, n'importe, cela annonce de la sensibi-

bilité... et penser qu'elle a donné aujourd'hui un si grand démenti à cette douce vertu! C'est à n'y pas croire... Il faut que le malin Esprit s'en mêle... Ah! seigneur!... Beelzébuth, posséder mon Aimée, ça n'est pas. J'en mettrais ma main au feu, le ciel n'aurait pas permis un si grand malheur, et je m'en veux même d'avoir une semblable idée. Ah! c'est qu'aussi je ne l'avais jamais vue en colère... Que peut-elle avoir contre M. Valentin, une si bonne nature de jeune homme? Elle a une dent de lait contre lui, c'est sûr. Une dent de lait! Il n'y a pas si long-temps qu'elle les avait, ses dents de lait... Cher bébé... Il me semble encore la bercer sur mes genoux. M'a-t-elle donné du mal!... Ah! c'était le bon temps.

Tout en s'entretenant avec elle-même, la bonne vieille n'avait pas laissé que de cheminer, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé, qu'elle était arrivée chez la Jeanne.

- Bonjour, ma nièce, lui dit-elle, en l'abordant.
- Bonjour, ma tante, répondit Jeanne.
- Ça va bien, depuis ce matin?
- Assez bien, ma tante, je vous remercie.
- Tu oublies tes rhumatismes?
- C'est vrai : ils me font toujours souffrir.
- Ça n'est pas à négliger, ma fille.
- Bah! ça se passera.

— Ça se passera!... Tu ne ferais pas mal de voir un médecin.

- Les médecins n'y connaissent goutte.
- Peut-être!
- C'est dans le sang.
- Toutes les maladies sont dans le sang.
- Après tout, on est sur terre pour souffrir.
- Pensée chrétienne, ma fille! Mais ça n'est pas une raison, pour ne pas se soigner, quand on est malade.
- Je verrai... je parlerai à M. Dubreuil, le pharmacien.
- Tu veux dire l'apothicaire.
- Oui... le pharmacien.
- Une petite médecine ne te ferait pas de mal.
- Je n'en ai jamais pris qu'une...
- Ça ferait deux.
- C'est assez d'une.
- Le fait est que ça n'est pas agréable à prendre; cependant, avec un peu de miel... ou de sucre candi...
- C'est toujours une médecine...
- Ah! dame! c'est vrai. Mais ce qui est amer à la bouche, dit le proverbe, est doux au cœur. — Voilà que tu prépares ton dîner?
- Oui, je crains même d'être en retard...
- Tu as là de belle viande.

bourg vient de prendre, à la majorité de 605 voix contre 9, une décision en vertu de laquelle l'entrée des salles de jeu sera désormais interdite, pendant l'hiver et pendant l'été, aux paysans, ouvriers, commis et apprentis de commerce. — Havas.

Les journaux de Turin donnent des détails sur l'exécution du décret d'amnistie. Suivant l'*Opinione*, la majeure partie des volontaires se composait de Napolitains et de Siciliens; on les renvoie dans leurs foyers par petits détachements.

Il vient de paraître à Turin une brochure intitulée : *La Corse italienne et la France*. L'auteur demande que la France rende la Corse à l'Italie. La *Correspondance Havas*, pour atténuer l'effet de cette publication, dit que ce n'est qu'une manœuvre mazzinienne. Il est possible que la brochure soit en effet sans aucune portée; mais cela ne vient pas de ce qu'elle serait une manœuvre mazzinienne; car, par la faute des temps ou par celle des hommes, les manœuvres mazziniennes savent assez bien faire leur chemin dans la Péninsule.

L'unité italienne n'était qu'une manœuvre il y a dix ans, et même il y a trois ans. Ceux qui la combattaient alors et qui la déclaraient chimérique, au nombre desquels nous pourrions citer M. Farini, la défendent aujourd'hui comme un principe et contestent son origine. Mais cette origine-là a beau être niée, elle ressort des faits et des documents avec une évidence qui s'impose à tous les hommes impartiaux. « La vérité est, dit le correspondant du *Temps*, que l'âpreté infatigable avec laquelle Mazzini a soutenu et prêché pendant trente ans l'unité italienne, a fini par tourner vers ce courant d'idées l'attention des hommes pratiques; et que sans l'*apostolat*, criminel ou non, du *malfaiteur* Mazzini, sans l'influence qu'il a exercée sur l'esprit du peuple, M. de Cavour qui, en 1855, ne songeait pas le moins du monde à l'unité italienne, n'y eût pas songé davantage en 1859. »

Le *Temps* a parlé cette fois comme l'histoire. Il faut que les défenseurs de l'unité en prennent leur parti : la cause qu'ils soutiennent est celle de Mazzini. (La France.)

On mande de Turin, le 13 octobre :

Plusieurs journaux démentent le bruit qui a couru, d'un voyage que M. Ratazzi aurait fait à Chambéry pour conférer avec un haut personnage.

La police de Naples a découvert une conspiration bourbonnienne et clérical. On assure qu'elle est en possession de la correspondance des conspirateurs avec Rome.

Dimanche 12, à Castel-Gandolfo, le pape a reçu à dîner le roi et la famille royale de Naples, plusieurs cardinaux et quelques princes romains.

Bon nombre de personnages de distinction sont arrivés d'Allemagne pour assister au mariage de la princesse Annonciata avec l'archiduc Charles d'Autriche. — Havas.

Un journal de Turin, confirmant une nouvelle que nous avons donnée, assure que Mazzini se trouve en ce moment à Lugano, dans le canton du Tessin.

La feuille officielle de Varsovie nous fait connaître une mesure qui témoigne des sentiments de bienveillance dont l'empereur Alexandre est

animé envers la Pologne. Depuis la guerre de Crimée, il n'y a pas eu de recrutement en Russie. Afin de former une réserve et de remplir les vides existants dans l'armée et dans la flotte, le czar a ordonné une levée générale pour 1865 dans toute l'étendue de l'empire. Mais, en ce qui concerne le royaume de Pologne, le recrutement ne sera d'abord que partiel et renfermera de nombreuses exemptions.

Ainsi les propriétaires de domaines, les paysans et les individus employés exclusivement à l'exploitation agricole en sont exceptés. Cet adoucissement a été accordé à la Pologne, sur la demande du grand-duc Constantin, dont les nobles efforts, pour améliorer la situation de ce malheureux pays, ne méritent que des éloges. (La France.)

Un télégramme de Brody, du 13 octobre, nous apprend que le gouverneur de Kamieniec a suspendu les délibérations des propriétaires réunis dans cette ville, a ordonné la fermeture de la salle des séances et refusé de transmettre l'adresse des propriétaires qui demandait la réunion de la Pologne au royaume de Pologne et l'établissement d'institutions libérales. Le maréchal de la noblesse, comte Roniker, a envoyé l'adresse à Saint-Petersbourg par un exprès. Par suite de ce fait, le maréchal Roniker a été mis en état d'arrestation. — Havas.

A Londres, la pluie et la police ont eu raison dimanche des tentatives de désordre que les promoteurs de meetings garibaldiens se proposaient de renouveler dans Hyde-Park.

La reine d'Angleterre est attendue, le 18 de ce mois, à Osborne.

Le *Times* publie une circulaire du cardinal Wiseman, dans laquelle ce prélat engage vivement « ses chers enfants Irlandais » de ne pas fournir par leur conduite, aux ennemis de leur foi et de leur pays, l'occasion de mal parler d'eux. Il les prie, les supplie et les conjure, dans le langage le plus pathétique, de ne pas se rendre à Hyde-Park, et de ne pas renouveler les scènes des dimanches précédents. « Les bâtons, les coups, le tumulte, dit-il, ne sont pas les moyens de défendre la bonne cause. » Il est probable que ces sages remontrances, dans lesquelles cependant il est impossible de ne pas voir que le prélat est anglais, ont produit leur effet, et qu'elles n'ont pas été sans influence sur la journée de dimanche, dont le calme a été expliqué par la pluie et la vigilance de la police.

A l'exemple du maire de Londres, le maire de Bradford a refusé de présider un meeting garibaldien que les partisans de l'agitateur italien préparent dans cette ville. (La France.)

On annonce de Madrid, le 13 octobre, que de brillantes fêtes ont eu lieu à Grenade à l'occasion du passage de Leurs Majestés.

Des lettres de Tanger assurent que l'empereur du Maroc négocie un emprunt à Londres dans le but de payer l'Espagne. — Havas.

Nous recevons de Valachie une correspondance particulière, dont nous faisons l'analyse suivante :

Le nom de Garibaldi est devenu le drapeau

universel de ceux qui veulent agiter les peuples. On s'en sert aujourd'hui pour remuer un pays né d'hier, les principautés roumaines, qui ont besoin, avant tout, de s'isoler des questions du dehors, pour s'affermir et se développer dans le calme intérieur.

Par deux citations extraites du *Roumanoul*, la feuille démocratique de Bucharest la plus répandue, on jugera de ce que veulent ces esprits insensés, qui, sous prétexte de patriotisme cosmopolite, prêchent l'insurrection générale et ne rêvent que l'ébranlement des trônes.

Au moment où Garibaldi, encore en Sicile, se préparait à passer le détroit :

« Garibaldi va s'embarquer, écrivait le *Roumanoul*. Le jour approche où le monde connaîtra les projets du héros populaire de l'Italie, ou plutôt du héros de l'univers. Quel est, en effet, le peuple libre qui ne prononce pas avec vénération et amour le nom de Garibaldi? Quel est le peuple qui ne prononce pas ce nom avec espoir et confiance!... »

« Tremblez, papes, rois, souverains, et vous tous mauvais gouvernants des peuples. Sous peu de jours, Garibaldi va s'embarquer, et partout où il ira s'allumera l'incendie qui doit illuminer le monde; — et sa voix, appelant les peuples à la liberté, secouera bien des trônes et ébranlera sur leurs bases tous les mauvais gouvernements. »

Après la défaite de Garibaldi, le *Roumanoul* insultait le gouvernement italien pour avoir défendu l'ordre et la loi contre ceux qui les violaient :

« Quelle énorme différence! dit-il. D'un côté, le général champion de l'unité, tombant blessé, au milieu des efforts qu'il faisait pour arrêter une lutte fratricide; — d'autre part, un général ordonnant d'attaquer et de détruire le fondateur de l'unité italienne! »

« Ce parallèle montre mieux que tout quelle distance immense sépare ceux qui luttent pour une idée grande et vitale, de ceux qui luttent pour leur intérêt personnel. »

« Cachez vos visages dans les ténèbres, tyrans et despotes, et vous tous, vils instruments d'un maître, car l'éclat des rayons que lance la grande figure du martyr d'Aspremonte vous aveuglera! — Et vous, peuples, qui aspirez à la réalisation d'une grande idée nationale, saluez le triomphe d'une idée contre la force brutale; car le sang généreux, versé à Aspremonte par l'ordre de ceux qui veulent rabaisser le sentiment national, fécondera la terre et amènera le prompt triomphe de la sainte cause des nations! »

Tout le monde se demande pourquoi cet appel incendiaire, et pourquoi on veut, avec le nom de Garibaldi troubler la jeune nation roumaine, qui a tout à perdre aux aventures? La révolution a partout le même mot d'ordre, et les agitateurs, s'inquiètent peu de sacrifier au triomphe de ce qu'ils appellent l'idée, le repos d'un peuple et l'avenir d'un pays.

Pour le bien de la Roumanie, dont la cause est si sympathique à la France, on regrette de constater que le journal en question est l'organe le plus répandu dans les villes et dans les campagnes moldo-valaques, que c'est lui que le gouvernement roumain ménage le plus et dont il semble même le plus rechercher et apprécier les éloges. (La France.)

— Je prends des meilleurs morceaux.  
— Et je l'approuve.  
— J'aime mieux payer plus cher...  
— C'est comme moi. Voilà aussi de beaux navets.  
— Et bons!  
— C'est l'essentiel.  
— Ah! tu as acheté des pommes de terre.  
— Oui.  
— Beaucoup?  
— Un boisseau.  
— Un petit?  
— Un grand. Les denrées coûtent moins cher achetées en gros.  
— C'est vrai, on se ruine à la petite mesure.  
— Et du lard, en fais-tu manger à ton pensionnaire?  
— Oui, il adore les grillades. J'en ai acheté hier vingt-cinq livres.  
— Vingt-cinq...  
— Vingt-cinq livres.  
— Tant pis.  
— Comment?  
— Ça te fera bien des grillades à manger.  
— Et M. Valentin?  
— Tu ne peux pas le garder...  
— A cause ?

— Il n'est pas convenable... Tu m'entends?  
— Je ne vous entends pas du tout.  
— Enfin, tu es fille et il est garçon...  
— Expliquez-vous.  
— C'est tout expliqué.  
— Mais, enfin?...  
— Le monde est si méchant!  
— Quoi! on pourrait penser?...  
— Ne m'en parle pas.  
— C'est abominable!  
— C'est bien mal, je suis de ton avis.  
— Mais je pourrais être la mère de M. Planterose?  
— C'est l'observation que j'ai faite... Le monde est si drôle.  
— Est-il possible?  
— Je sais bien que les apparences sont contre toi.  
— Les apparences?  
— Sans doute. Tu es femme et M. Valentin est homme... Il n'en faut pas plus pour faire jaser... Ça suffit... Le monde n'en demande pas davantage pour parler... et Dieu sait qu'il n'a pas la langue dans sa poche.  
— Mais, ma tante...  
— Ça devait arriver.  
— Mais, ma tante, c'est vous-même...  
— Ces choses-là ne manquent jamais.

— C'est vous-même qui m'avez engagé à prendre en pension M. Planterose... Je n'en voulais pas...  
— C'est vrai.  
— Et vous m'avez forcée de le prendre.  
— Forcée...  
— Autant dire...  
— J'y ai mis de l'insistance, je ne dis pas non.  
— Mon Dieu! mon Dieu...  
— Que veux-tu! ce qui est fait est fait.  
— Si j'étais à recommencer...  
— Sans doute... Tu ne recevrais pas chez toi M. Valentin.  
— Ah! bien sûr...  
— Il ne te reste qu'un parti à prendre, ma fille.  
— Et lequel?  
— C'est de te séparer de M. Planterose.  
— Me séparer! Ne dirait-on pas que nous sommes mariés ensemble... Vous avez des mots, ma tante...  
— C'est vrai. Je ne sais pas où je vais les chercher.  
— Quelle raison donner à ce monsieur? car vous ne voulez pas que je lui dise le vrai motif...  
— Je ne veux rien, moi, ma fille. Ce que j'en dis, c'est dans ton intérêt... Qu'est-ce que je demande? la paix, la tranquillité...  
— Je ne trouve aucune raison...

On lit dans le même journal :

La Bourse de Paris a baissé le 14, et on a attribué ce mouvement au bruit répandu de la retraite possible de M. Fould.

Nous nous croyons en mesure d'affirmer que le bruit se rattachant à la retraite de M. le ministre des finances n'a pas le moindre fondement.

L'Indépendance belge annonce que M. de La Valette est remplacé à Rome.

Nous croyons savoir que les choses ne sont pas aussi avancées. On assure cependant que M. de La Valette ne doit pas retourner à son poste.

Une dépêche télégraphique de Londres nous apprend que le yacht à vapeur *Victoria and Albert* a quitté l'Angleterre, le 14, pour se rendre à Ostende et se tenir à la disposition de la reine et de sa famille.

La reine Victoria, de retour de l'excursion qu'elle vient de faire en Allemagne, est attendue le 16 au palais de Lacken. Elle n'y passera qu'une nuit et s'embarquera le 17 à Ostende pour se rendre à Osborne, où le roi des Belges ira, dit-on, passer quelques jours.

On assure que les médecins conseillent aujourd'hui à ce prince d'aller habiter le Caire pendant les trois mois d'hiver. S'il réalise ce projet, son fils, le duc de Brabant, l'accompagnera en Egypte.

#### FAITS DIVERS

Plusieurs journaux annoncent que M. le général comte de Montauban pourrait être appelé au commandement de l'armée de Lyon, en remplacement de M. le maréchal de Castellane.

On se rappelle que la chambre de commerce de Lyon a adressé des remerciements au général de Montauban, à son retour de Chine, pour les services qu'il a rendus à l'industrie lyonnaise par les mesures qu'il a provoquées relativement à l'importation des soies brutes en France.

— Les dernières réparations du *Jérôme-Napoléon* ayant été terminées samedi à Toulon, le yacht impérial, ayant à bord LL. AA. II. le prince Napoléon et la princesse Clotilde, a quitté la rade et s'est dirigé sur Marseille. Après quelques heures de relâche, il a appareillé pour Barcelone, où il doit rester vingt-quatre heures, et de là partir directement pour Lisbonne.

— Le journal officiel de Saint-Petersbourg, la *Poste du Nord*, publie un document d'un haut intérêt pour le commerce européen : c'est le règlement relatif aux communications télégraphiques avec la Chine par la Sibérie. Les fils sont déjà posés jusqu'à la ville d'Omsk, en Sibérie ; la ligne sera prolongée l'an prochain jusqu'à Irkoutsk. Les négociants qui voudront envoyer des dépêches en Chine doivent adresser au ministère des affaires étrangères, à Saint-Petersbourg, l'indication de leur nom et de leur adresse, qui sera transmise à la mission russe à Pékin. Toutes les dépêches d'Europe seront envoyées par Saint-Petersbourg et le télégraphe sibérien à Kiachta, ville située sur les frontières chinoises, d'où elles seront expédiées avec la correspondance officielle par le courrier chinois à la mission russe à Pékin. C'est aussi par la voie de la mission russe à Pékin

que les dépêches de Chine seront envoyées à leur destination dans les divers Etats européens.

— Un orage d'une violence extrême a éclaté samedi matin sur Montpellier, vers sept heures, et s'est prolongé jusqu'à midi avec accompagnement de torrents de pluie et de coups de tonnerre effroyables. La quantité d'eau était si considérable, dit le *Messenger du Midi*, que, dans les bas quartiers, les égouts ont été insuffisants pour la recevoir. Le cours des Casernes, la rue Faubourg-de-la-Saunerie et les ruelles adjacentes, la rue du Grand-Galion, la rue Durand, se sont transformés en rivières, inondant les caves et les boutiques.

Le Lez et le Verdanson, subitement grossis, ont atteint une hauteur extraordinaire et causé, en débordant, d'assez graves dégâts. La foudre est tombée sur la maison de campagne de M. Saint-Etienne, située à 1,500 mètres environ de la ville, et y a mis le feu. De nombreux secours ont été envoyés aussitôt sur le théâtre de l'incendie.

— M. Ferdinand de Lesseps est de passage à Turin, se rendant en Egypte pour assister à la solennité de l'entrée des eaux de la Méditerranée dans le lac de Timsah. L'heureux promoteur de la grande entreprise assure que, sous peu de mois, aura lieu la réunion des deux mers. On ne tardera pas en effet à pouvoir disposer de 40,000 ouvriers, et l'on ne rencontre plus aucune difficulté pour creuser le canal de Timsah à Suez. Il faudra cependant environ six mois pour que les eaux de la mer Rouge puissent remplir pleinement les lacs salés. L'année prochaine, le passage serait ouvert aux petits bâtiments, et d'ici à trois ans, les travaux seraient terminés et les grands navires passeraient librement de la Méditerranée dans la mer Rouge.

— Le *Courrier du Havre* rapporte le fait suivant :

« Il paraît qu'on vient de trouver à la Réunion le secret d'extraire des feuilles rouges qui accompagnent la fleur du poinsettia, d'autres disent de la fleur elle-même, une matière tinctoriale, aussi riche et aussi belle que possible, donnant, outre le rouge, la couleur cerise, le rose, la couleur de chair, l'écarlate, la couleur de feu, le rocou, le vert clair, la couleur feuille-morte, le gris de lin, le puce, le carmelite et le bistre.

» Par cette énumération, il est facile de voir que le poinsettia donne non-seulement les mêmes dégradations que celles que l'on obtient de la cochenille, mais encore des nuances identiquement pareilles à celles que l'on retire de la fleur de carthame, de la garance, du rocou et de l'orseille. Or, ce sont précisément des sources de teintures fort recherchées en Europe et qui donnent lieu, pour les pays où l'on s'en occupe, à un commerce d'exportation considérable.

» Cette découverte vient à propos et rendrait de grands services à cette colonie dans un moment où la maladie et le pou à poche blanche font de si grands ravages sur la canne, dans un moment où l'existence de la vanille elle-même semble compromise par une maladie inconnue. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On a retiré de la Loire, avant-hier matin, le

— Jé te rendrai ton argent, alors.

— Mon Dieu, ayez pitié de moi.

— Tranquillise-toi, ma fille; les choses s'arrangeront. Ainsi, tu entends... Il faut battre le fer, pendant qu'il est chaud... Aussitôt que M. Valentin sera arrivé... il faudra lui causer...

— Je vous obéirai, ma tante, car je n'ai plus que vous sur la terre, et je n'ai rien à vous refuser... Mais vous me soumettez-là à une rude épreuve.

— Console-toi, ma Jeanne, et pardonne-moi le tourment que je te cause... Ce n'est pas de ma faute, va... Je souffre autant que toi... Si tu pouvais lire dans mon cœur, tu verrais que je ne te mens pas.

— Je vous crois, ma tante; mais c'est bien malheureux et le monde est bien méchant...

— A qui le dis-tu, ma fille! Allons, ma Jeanne, embrasse-moi et essuye tes yeux... Veux-tu mon mouchoir?

— Merci, ma tante, j'en ai un... Qui aurait pensé ça?

— Personne assurément. Au revoir, ma nièce.

— Adieu, ma tante.

Et la bonne vieille regagna le moulin à papier.

(La suite au prochain numéro.)

corps d'un nommé G....., tourneur, domicilié en notre ville. On ne sait au juste le motif qui a pu porter cet homme à se donner la mort; peut-être n'est-ce autre chose que ses habitudes d'intempérance. C'est dans la prairie d'Offard qu'il a dû consommer son suicide. Son corps n'a séjourné que peu de temps sous l'eau.

On a remarqué depuis trois jours que l'horloge de Saint-Pierre a cessé de sonner. Nous apprenons qu'il a été nécessaire de démonter le mécanisme de cette horloge, pour cause de fortes réparations qui ne doivent pas durer moins d'un mois.

#### VILLE DE SAUMUR.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que, conformément à l'article 5 de la loi du 3 mai 1841, les plans des propriétés particulières qui doivent être expropriées pour l'élargissement de la rue Beaurepaire, lesdits plans indicatifs des noms de chaque propriétaire, tels qu'ils sont inscrits sur la matrice des rôles, resteront déposés à la Mairie pendant huit jours, à partir de ce jour, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 octobre 1862.

Le Maire,

Signé : CHEDEAU, adj.

#### TAXE DU PAIN du 16 Octobre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 18 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 15 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 13 c. 33 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 15 octobre. — Un conseil des ministres a eu lieu aujourd'hui au palais de Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur.

La *Patrie* publie ce soir la note suivante :

« Le bruit d'un changement de ministère s'est répandu hier dans Paris et a donné lieu aux interprétations les plus diverses. Nous pouvons annoncer d'une manière certaine que la seule question agitée entre l'Empereur et ses ministres est celle qui concerne les élections, Sa Majesté ayant déclaré d'une manière formelle, qu'elles n'auraient lieu qu'au terme légal fixé par la constitution. »

On a reçu des dépêches de M. l'amiral Jurien de la Gravière, commandant en chef de l'escadre du Mexique. Au départ de ces dépêches de la Vera-Cruz, l'amiral ne s'était pas encore mis, depuis son arrivée, en communication avec le camp d'Orizaba.

Le yacht impérial le *Prince-Jérôme*, ayant à son bord le prince et la princesse Napoléon, a mouillé aujourd'hui en rade de Lisbonne. On croit que le séjour de LL. AA. II. dans cette capitale sera d'une quinzaine de jours. — Havas.

#### MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la *poitrine*, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes..

#### PURGATIF de DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les Humeurs qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI supérieur par son parfum et ses propriétés *lénitives et rafraîchissantes*. — Dépôts chez les bons Parfumeurs. (498)

— Cherchons ensemble... Par exemple, si tu lui disais...

— Quoi?

— Non ! ça ne pourrait pas prendre...

— Dites tout de même...

— Si tu lui disais qu'il revient des esprits dans sa chambre.

— Il ne me croirait pas.

— Ah ! je t'ai trouvé une raison.

— Voyons !

— Et une fameuse.

— J'écoute.

— Tes rhumatismes !

— Eh bien ?

— Tu diras à M. Valentin que tu as découvert la source de tes rhumatismes et que cette source, c'est l'humidité de ta chambre à coucher. Et, comme tu n'as que deux chambres, — celle que tu occupes et ta chambre haute, — M. Valentin te proposera aussitôt de prendre la sienne, et ira loger et manger ailleurs. Son petit compte sera bientôt fait, car tu as été à l'école, toi, tu sais lire et écrire : ce n'est pas comme ta tante... Quant à tes provisions, n'en sois pas en peine ; je te les paierai... Je ne peux pas dire mieux.

— Elles sont payées, ma tante.

**BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.**

La hausse avait été exagérée; une baisse non moins accentuée lui a succédé: rien de plus rationnel. Ce n'est pas à dire pour cela que les cours ne doivent bientôt reprendre un essor légitime. Cet essor au contraire est commandé par la situation: le calme politique, l'abondance des capitaux disponibles, le bon marché du loyer de l'argent, des récoltes satisfaisantes, l'accroissement progressif du revenu public, l'attente de la complète unification de la dette nationale, tous ces éléments favorables ont une influence que nul ne saurait méconnaître. Aussi l'esprit d'entreprise semble-t-il renaitre sur notre marché. Voici d'abord la *Société civile de l'Exposition universelle et permanente*, affaire exceptionnelle, déjà réalisée, et à laquelle le public peut s'associer en toute sécurité; en effet, les dépenses nécessaires à l'établissement du palais de l'Exposition universelle et permanente sont

dés à présent fixées irrévocablement, et par le coût des terrains sur lesquels s'élèvent les constructions, terrains déjà acquis par la société, et par les dépenses de la construction du palais, dépenses arrêtées à une somme fixée par des traités à forfait passés avec les entrepreneurs. Les produits de l'exploitation sont assurés par la location des superficies du palais, location conclue par des baux de six années. Enfin, les ressources financières nécessaires pour subvenir aux frais d'établissement sont également assurées par les engagements personnels des fondateurs, lesquels ont déjà porté leurs débours à une somme considérable. 3,000 obligations hypothécaires de 500 fr. sont émises, remboursables à 625 fr. en 21 années, par voie de tirages au sort annuels.

La *Compagnie générale d'éclairage et de chauffage par le gaz* n'offre pas des conditions moins avantageuses, patronnée qu'elle est par la société de crédit indus-

triel et commercial. 20,000 actions de 500 fr. sont offertes à la souscription publique. Enfin il faut placer sur le même rang les actions de 100 fr. de la *Société immobilière de la rue Lafayette* dont nous avons déjà parlé, et qui ont cet immense avantage d'associer le capital privé et même la modeste épargne aux grands travaux d'utilité publique. — Dutil.

**BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.**

3 p. 0/0 baisse 1 fr. 05 cent. — Fermé à 70 60  
4 1/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 98 00.

**BOURSE DU 15 OCTOBRE.**

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 71 00.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 97 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir:

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

D'une délibération du Conseil de surveillance de la Caisse d'Escompte de Saumur, en date du 13 septembre 1862,

Et d'une délibération de l'Assemblée générale des Actionnaires de ladite caisse, en date du 2 octobre 1862,

Desquelles délibérations des extraits ont été déposés pour minute à M<sup>r</sup> Emile Leroux, notaire soussigné, suivant acte reçu par lui, le 14 octobre 1862.

**Il appert:**

Que la Société de la Caisse d'Escompte de Saumur, établie sous la raison sociale **ARRAULT ET C<sup>o</sup>**, a été déclarée dissoute,

Et que M. KERNEIS, comptable, demeurant à Saumur, a été chargé de la liquidation, sous la surveillance d'un comité, composé de:

- MM. LABICHE, avoué;
  - PICHON, docteur-médecin;
  - PELLÉ fils, négociant.
- Pour extrait.  
E. LEROUX.

(499)

M<sup>r</sup> POYNOT, ancien notaire à Montreuil-Bellay, ayant cessé ses fonctions et désirant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (443)

**A VENDRE**

**JOLIE PETITE MAISON BOURGEOISE**, avec beau jardin, clos de vigne, etc., faubourg de Nantilly, route de Varrains.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve ORTHLIEB, du vendredi au lundi de chaque semaine. (485)

Etude de M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE.**

1<sup>o</sup> MAISON ET JARDIN, aux Six-Oignons, près le Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

2<sup>o</sup> BELLE MAISON, servant autrefois de brasserie, vastes caves, chapelle, remises et jardin, à Saumur, quartier de la Basse-Ile, rue de l'Ile-Neuve.

3<sup>o</sup> GRAND JARDIN, entouré de murs, petite maison et boire, au même quartier de la Basse-Ile, rue de Gratigny.

4<sup>o</sup> Plusieurs morceaux de vigne et terre labourable, deux pressoirs, maison d'habitation, caves et dépendances, en très-bon état, à Bagneux, canton de la Pierre-Couverte.

S'adresser, pour visiter les lieux et pour traiter, à M<sup>me</sup> veuve PIERRE, à Bagneux, ou à Saumur, à M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire. (477)

**A CÉDER MAISON DE BLANC**

A Saumur.

S'adresser à M. CORMERY. (500)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1863,

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M<sup>me</sup> Aubelle. S'adresser à M<sup>me</sup> AUBELLE. (528)

COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES CONTRE L'INCENDIE, à Paris, 87, rue Richelieu.

MM. Mollay, } à Saumur,  
Haloppé, } rue Bodin, 22,  
agents pour l'arrondissement de Saumur, en remplacement de M. Dablan-court. (491)

ON DEMANDE UN APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

**M. GARREAU-MURAY,**

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

**CAFÉ DES GOURMETS**

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

**AVIS IMPORTANT.**

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats: 1<sup>o</sup> vive et transparente coloration; 2<sup>o</sup> économie de moitié; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

**CHOCOLAT DES GOURMETS**

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

**TAPIOCA DES GOURMETS**

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

FABRIQUE A ROUEN MAISON A PARIS  
Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 PARACHUTE DES CHEVEUX Pour le Gros, rue d'Enghien, 24

**EAU TONIQUE DE CHALMIN**

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon: 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur. (457)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

7<sup>e</sup> Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

**ABONNEMENTS**

Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 15f. 8f.  
DÉPARTEMENTS. } 18f. 10f.  
Corse, Algérie. }  
Étranger, selon le tarif postal.

**LA FRANCE ÉLÉGANTE**

**JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.**

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui de justifier son succès toujours croissant et la place importante qu'elle occupe au premier rang des publications du même genre: l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître, et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie d'améliorations qu'elle a inaugurée. — En paraissant deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publiée dans le courant de chaque année: — 1<sup>o</sup> 24 numéros, format grand in-8<sup>o</sup>,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2<sup>o</sup> 28 à 30 gravures de modes colorées, inédites, dessinées par M<sup>me</sup> HÉLOÏSE LELOIR; — 3<sup>o</sup> 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4<sup>o</sup> 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5<sup>o</sup> 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6<sup>o</sup> Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7<sup>o</sup> et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière:

**Le Capitaine Simon**, par Paul Féval; **Delphine**, par M<sup>me</sup> Clémence Robert; **Berthe**, par Pierre Zaccone; elle commence en ce moment la publication

**d'Un Roman de M<sup>me</sup> la C<sup>o</sup> DASH**

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Jules Sandeau, Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail, Edmond About, Pierre Zaccone, M<sup>me</sup> Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clémence Robert, Maria Delcambre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir une pareille réunion de talents divers et réellement distingués.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,